

le mardi 7 juin 2005

13 h

Prière.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par M. Foran :

68, *Loi modifiant la Loi sur la garde et la détention des adolescents* ;

par M. Lamrock :

69, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

---

M. Targett donne avis de motion 101 portant que, le mardi 14 juin 2005, appuyé par M. Allaby, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, les courriels, les rapports, les études et tout autre document ayant trait aux priorités en matière de construction et de réparation routières dans le district 5 du ministère des Transports, soit la circonscription électorale 47, pour l'année financière en cours.

---

M. Targett donne avis de motion 102 portant que, le mardi 14 juin 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, les courriels, les rapports, les études et tout autre document ayant trait aux travaux de construction de la bretelle du chemin Hanwell, dont l'achèvement à l'automne de 2006 fait l'objet d'un engagement.

---

M. Murphy donne avis de motion 103 portant que, le mardi 14 juin 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nombre total d'appareils de loterie vidéo en fonctionnement au Nouveau-Brunswick au cours des années financières 1998-1999 et 2004-2005.

---

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et les deux heures d'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour continuer d'étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 65, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Holder, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 65 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 65, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur le film et le vidéo*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 66 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur le film et le vidéo*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 67 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

Il est unanimement convenu que le débat sur la motion 76 soit limité à deux interventions de part et d'autre — parti ministériel et opposition — et que la période des motions émanant des députés se termine après ce débat.

---

Conformément à l'avis de motion 98, M. V. Boudreau, appuyé par M. MacIntyre, propose ce qui suit :

attendu que le cancer est la première cause de mortalité au Nouveau-Brunswick;

attendu que les taux de cancer montent en flèche en raison de notre population vieillissante;

attendu que 3 580 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année;

attendu que le Nouveau-Brunswick a le deuxième taux d'incidence de cancer au Canada ;

attendu que le Cadre d'imputabilité de lutte contre le cancer pour le Nouveau-Brunswick a été élaboré par plus de 170 spécialistes en matière des soins du cancer et par des survivants et survivantes du cancer afin que le système de santé du Nouveau-Brunswick soit prêt à répondre à la demande croissante;

attendu que le Nouveau-Brunswick ne sera pas prêt à faire face aux défis entraînés par le cancer à moins qu'on agisse avec célérité;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement provincial de mettre en oeuvre une stratégie provinciale de lutte contre le cancer en collaboration avec les parties prenantes d'ici mars 2006.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion 98, mise aux voix, est adoptée.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.